



LYCEE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE PAUL LACAVE

ACTE D'ENGAGEMENT N°2022/01

A – OBJET

Le présent avis d'appel public à candidature a pour objet la sélection de candidats en vue de la délivrance d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'une activité de restauration ambulante, ouverte aux seuls usagers de l'établissement (lycéens, étudiants et personnels) sur les périodes scolaires par la vente de boissons chaudes et fraîches et d'un service de restauration rapide à emporter, salée et/ou sucrée avec de préférence, à la carte, une alternative végétarienne.

Le candidat devra prévoir des poubelles en quantité suffisante aux abords de son emplacement et procédera à leur enlèvement à la fin de la journée.

B – DUREE ET DATE DE PRISE D'EFFET DE L'OCCUPATION

Cette convention d'occupation du service public prendra effet le 1^{er} septembre 2022 pour une durée de 48 mois.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction.

Description des modalités et du calendrier des reconductions :

- Période initiale : du 1^{er} septembre 2022 au 31/05/2023
- Reconduction 1 : du 1^{er} septembre 2023 au 31/05/2024
- Reconduction 2 : du 1^{er} septembre 2024 au 31/05/2025
- Reconduction 3 : du 1^{er} septembre 2025 au 31/05/2026

C – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

LYCEE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE PAUL LACAVE
Avenue Germain saint ruf
97130 CAPESTERRE BELLE EAU

Personnes habilitées à donner les renseignements prévus à l'article R2191-59 du code de la commande publique auquel renvoie l'article R2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

Responsable et signataire :

Myriam SUCCAB, Provisseure du Lycée des Métiers de l'Automobile PAUL LACAVE

Comptable assignataire des paiements et encaissements :

Jeanine MORENTIN, agent comptable du Lycée des Métiers de l'Automobile PAUL LACAVE

Compte au Trésor Public : Agent comptable du Lycée PAUL LACAVE 10071971000000100092276
IBAN : FR7610071971000000100092276 BIC TRPUFRP1



D- ENGAGEMENT DU BENEFICIAIRE

Signataire :

NOM	
Prénom	
Qualité	

- Signant pour mon propre compte
- Signant pour le compte de la société

E – PRIX

Joindre votre liste des produits proposés avec leur tarif.

F – REDEVANCE

Le bénéficiaire se rémunérera sur les recettes de son exploitation.

En contrepartie de la mise à disposition de l'emplacement, le bénéficiaire versera au lycée des Métiers de l'Automobile Paul LACAVE une participation forfaitaire annuelle de 1350 € correspondant à la quote-part des frais et charges de consommation (électricité, eau ...).

Le paiement de la redevance annuelle sera mensualisé avec un virement de 150 € sur le compte trésor du lycée tous les 1^{ers} du mois de septembre à mai.

Tout retard de paiement des sommes dues (trente jours) engendrera une majoration de 5 € par jour de retard.



J'affirme sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à L2141-14 du Code de la Commande Publique.

A, Le

Signature du bénéficiaire

G – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée :

A Capesterre Belle eau, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Le Chef d'établissement,

Mme Myriam SUCCAB

Compte au Trésor Public : Agent comptable du Lycée PAUL LACAVE 10071971000000100092276
IBAN : FR7610071971000000100092276 BIC TRPUFRP1



Compte au Trésor Public : Agent comptable du Lycée PAUL LACAVE 10071971000000100092276
IBAN : FR7610071971000000100092276 BIC TRPUFRP1